

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Esternay

SEANCE DU 04 JUIN 2015

Date de la convocation : 26 mai 2015

Date d'affichage : 26/06/2015

L'an deux mille quinze, le quatre juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Patrice VALENTIN, maire.

Présents : Alexandra BEDEL, Frédérique BORDES, Marie-France GEERAERTS, Maud MASCIO, Nathalie FOUQUET, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO, Alain ROYER, Claude BELIN, Denis TRIQUENOT, Dominique VANDIER, François PARIS, Jammes DOYEN, Jean-Luc BATONNET, Nicolas PERDREAU, Patrice VALENTIN

Représentés : Patricia ROYER à François PARIS

Absente excusée : Colette DAUTRY,

Absent non excusé : Daniel BISI.

Secrétaire : Madame Nathalie FOUQUET

Avant ouverture de séance M. le Maire :

- *Adresse au nom du Conseil municipal un message de sympathie pour la famille de M. François BILLY, ancien conseiller municipal et acteur auprès de l'USS foot.*

Présente, avec la participation du Capitaine ROMAIN, le dispositif de la participation citoyenne. Cette démarche partenariale et solidaire consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Un document de présentation de la démarche est remis aux élus.

M. le Maire, en accord avec l'assemblée approuve la mise en place de ce dispositif (à ne pas confondre avec « voisins vigilants ») et la désignation d'un ou plusieurs citoyen (s) vigilant (s), personne qui est choisie pour son honorabilité et sa disponibilité.

L'assemblée sera appelée à délibérer sur ce sujet lors du prochain conseil afin d'autoriser M. le Maire à signer le protocole à intervenir.

2015_04_01 - Conseil municipal : procès-verbal de la séance du 28/04/2015 - approbation
--

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE

Le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 28/04/2015.

2015_04_02 - Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales - compte rendu
--

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

M. le Maire communique les décisions municipales prises en application de la délibération n° 2014_3_2 du 28/03/2014

PREND ACTE

D'une décision prise par le Maire en application de la délibération sus énoncée.

2015_04_03 - Finances communales : décision modificative budgétaire

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Le Maire à opérer, sur le budget principal de l'exercice 2015, aux modifications budgétaires présentées par redéploiement issus d'autres dépenses non engagées.**2015_04_04 - Actualisation du tableau des effectifs du personnel communal**

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

Statuant que les emplois de la collectivité sont créés ou supprimés par délibération et qu'il appartient au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en tenant compte des mouvements du personnel (recrutement, retraite avancements de grade),

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE L'ensemble des modifications à apporter au tableau des effectifs du personnel communal.**ACTE** Qu'il délibérera à nouveau une fois l'avis du C.T.P. recueilli pour valider ledit tableau.**2015_04_05 - Attribution de subventions communales**

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

Entendues les propositions complémentaires établies pour l'attribution de subventions aux associations sur le budget primitif 2015.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE Les propositions présentées**CHARGE** M. le Maire de procéder au versement des montants alloués**2015_04_06 - Autorisation de déplacement temporaire du lieu de mariage aux fins de célébration**

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

Le Code civil impose les locaux de la Mairie comme lieu de célébration du mariage. Cependant, à titre exceptionnel, en cas d'impossibilité temporaire, les mariages peuvent être célébrés dans un autre lieu.

Considérant qu'il doit déplacer temporairement le 22 août prochain le lieu de mariage aux fins de célébration eu égard aux difficultés d'accès soulevées pour se rendre à la salle des mariage, celle-ci ne permettant pas de recevoir des participants âgés et handicapés.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE D'affecter temporairement le 22/08/15 la salle L.COLETTE La Gare à la célébration du mariage.**2015_04_07 - Présentation et choix du mode de gestion du service public de l'eau potable**

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

La commune d'Esternay a confié à la société Veolia Eau l'exploitation par affermage de son service public de l'eau potable. Ce contrat vient à échéance le 31 décembre 2015. Sur les bases des données contenues dans le rapport sur le principe de délégation du service public, il est proposé à l'assemblée de reconduire la délégation du service sous la même forme à compter du 1er janvier 2016 pour une durée de 10 ans maximum.

Où l'exposé du Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE Le principe d'une délégation du service d'eau potable pour une durée de 10 ans maximum.

CHARGE	La Commission d'Ouverture des Plis d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public.
HABILITE	La Commission ad hoc à ouvrir les plis contenant les candidatures des entreprises ; dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ; ouvrir les plis contenant les offres des entreprises admises à présenter une offre ; émettre un avis sur les offres des entreprises.
AUTORISE	A mener la procédure de publicité et de mise en concurrence à négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre.

2015_04_08 - Révision des tarifs des droits de place

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Sur le rapport de M. le Maire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Considérant qu'il y a lieu de réviser les différents tarifs de droits de place et d'occupation des commerçants ambulants toutes catégories (vente sur la voie publique, marché hebdomadaire, expositions, ventes occasionnelles)

FIXE A compter du 1^{er} juillet 2015 les différents tarifs de droit de place et d'occupation.

Questions diverses

- _ Mise en place d'une procédure de recouvrement pour loyers impayés par l'un des locataires de la Commune.
- _ Mise en location du logement communal « La Gare » place François Mitterrand. Recherche d'un locataire « durable ». M. le Maire demande à M. Alain ROYER de programmer auprès du service technique les travaux d'isolation acoustique de la salle de musique (pose de plaques au plafond) pour septembre prochain au plus tard.
- _ Passation des commandes pour le feu d'artifice et la machine à peinture.
- _ Travaux à engager à la déchèterie (VRD, quai complémentaire, remise aux normes...). La gestion des entrées et sorties avec carte magnétique sera mise en place avec à terme le paiement du service pour les « gros utilisateurs » et les professionnels.
- _ Programme « Marne, Département Fleuri » : sélection des plus belles maisons fleuries de la commune 2015. Sélection dans chaque quartier par les élus du secteur puis mise en commun et sélection définitive. Chaque conseiller s'est vu remettre le document lui permettant de faire sa sélection.
- _ Dans le cadre du label des « Villes et Villages Fleuris », le Jury Régional effectuera sa tournée 2015 des communes labellisées. La Commune sera visitée le jeudi 30 juillet à 13 h 45.
- _ Courrier reçu de API-VER concernant l'intégration possible de ruches sur les communes. Mme Maud MASCIO se charge de piloter ce dossier.
- _ Acquisition de la parcelle de terrain lieudit « Les Breux » (décision du conseil municipal du 14 juin 2012).
- _ Organisation envisagée par l'Association des Maires du Canton d'une réunion, le 22 juin prochain en fin d'après midi ayant pour thème : Les Communes Nouvelles.
- _ Recrutement d'un jeune en contrat avenir (suite de sa décision du 28 avril 2015). Signature d'une convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel du 8/6/15 au 12/6/15 avant décision de recrutement.
- _ Fonds de concours à la Communauté de Communes Portes de Champagne pour de petits travaux de voirie sur la Commune.
- _ Mise en place du télétravail au sein du service administratif : la convention est mise en place et signée avec le télétravailleur. Elle prendra effet à compter du 25 juin prochain.
- _ Exploitation occasionnelle de la licence IV acquise par la Commune : formation d'un élu au permis d'exploitation.
- _ M. le Maire rappelle la définition, les objectifs et les conséquences reconnues de la trame verte et bleue. Mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Une carte retraçant la situation de la Commune et du bassin est remise aux élus.

_ Le vendredi 19 juin à 20 h 30 à la Médiathèque de la Gare, soirée courts métrages réalisée par un cinéaste de notre Région.

_ Festival des Petits Monstres et marché du terroir le 20 juin prochain : des précisions concernant l'organisation sont données par Mme Sandrine ROUSSEAU et par M. Nicolas PERDREAU pour ce qui concerne le marché du terroir qui sera suivi d'une animation nocturne.

_ M. le Maire informe du travail actuellement engagé avec les cinq Communautés de Communes du bassin pour mener avec des commissions définies, une réflexion sur l'axe prioritaire à donner pour présenter à la Région et à l'Europe un ou des projets en vue de lever des fonds Européens. A ce jour, les acteurs réfléchissent sur une hypothèse d'un projet de développement axé sur le patrimoine.

_ Programmation des animations des 13 et 14 juillet 2015.

_ Panneau d'informations lumineux : ne sera pas traité sur l'exercice 2015.

_ Le Club de football d'Esternay monte en 1^{ère} série départementale.

_ M. Claude BELIN rend compte de la réunion des Officiers de Réserve tenue à Sézanne

M. le Maire précise que cette séance a été précédée d'une réunion interne relative à la programmation des aménagements de mise en accessibilité des bâtiments publics communaux et le retour des diagnostics financiers de la Commune et de la Communauté de Commune avec projection de la réduction des dotations de l'Etat. Après analyses et simulations par ses soins, il ressort qu'à service équivalent, il convient de faire baisser les dépenses de la Commune de 5 % et celles de la Communauté de Communes de 7 %.

Le rapport annuel du délégataire 2014 du service public de distribution de l'eau potable est parvenu en Mairie et fera l'objet d'une communication lors du prochain conseil municipal.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22:20 .

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le maire,

Patrice VALENTIN

le Maire



Patrice VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/06/2015 à 08:10:57
Référence : c095758de193e4ad8e8a30702ac6e8c40773d830